

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

25 Mars 1884.

Chronique générale.

L'INDEMNITÉ DU TONKIN.

La grosse question du jour est l'indemnité du Tonkin.

Les officieux déclarent que c'est se montrer très-moderé que de demander 450 millions à cette Chine que M. Ferry nommait il y a quelques mois une « quantité négligeable » ; les radicaux déclarent que si la Chine paie, ce qui est douteux, les contribuables ne seront pas dégrèvés d'un centime d'impôt, du fait de cette indemnité.

Ces pronostics et ces raisonnements, les derniers surtout, ne sont point sans fondements et nous ne voyons pas que les officieux y puissent répondre autrement que par le proverbe : « La faim chasse le loup hors du bois. »

Le gouvernement a besoin d'argent quand même. Les résultats du dernier emprunt lui font craindre de n'en plus pouvoir trouver en France.

Seulement, à ce jeu, le loup est parfois assommé. La chose importerait peu si le loup gouvernemental ne compromettait que son existence, mais malheureusement la sécurité de la France est, elle aussi, engagée dans cette aventure, et ce ne serait pas se montrer trop exigeant que de demander aux membres républicains, qui nous exposent aujourd'hui avec tant de lucidité et de précision la situation qui nous est faite, de vouloir bien se souvenir, le jour où les difficultés avec la Chine leur seront soulevées, des affirmations et déductions qu'ils prodigent aujourd'hui tant dans leurs journaux que dans les couloirs de la Chambre et du Sénat.

Le bruit se répand qu'il y aura certainement un remaniement ministériel à Pâques. D'un côté, M. Jules Ferry ne peut plus souffrir la présence du général Campenon dans le conseil.

D'autre part, les insinuations lancées récemment contre M. Cocheru ont fait naître chez ses collègues le désir de se débarrasser d'une collaboration aussi désagréable.

Ces deux ministres seraient donc changés.

On parle, pour le portefeuille de la guerre, du général Lewal et du général Billot.

Pour les postes et télégraphes, on nomme M. Constans et M. Liouville. Ce dernier est l'ami intime de M. Waldeck-Rousseau.

La mésintelligence qui existe entre le ministre de la guerre et le président du conseil n'est pas d'hier.

Déjà le général Campenon s'était mis en opposition ouverte avec tous les membres du cabinet par ses déclarations relatives aux aumôniers militaires, déclarations d'autant plus fâcheuses qu'à ce moment M. Ferry était en négociations avec le représentant du Saint-Siège.

Depuis cette maladresse, la querelle n'a fait que s'envenimer, non-seulement à cause de la question tonkinoise qui s'aggrave,

mais encore et surtout à propos de la politique intérieure.

Le général Campenon paraît, en effet, adopter une attitude telle que son programme semble appartenir beaucoup plus au groupe Clémenceau qu'à l'opportunisme.

On lit dans le Mot d'Ordre :

« Il est question, depuis quelques jours, d'une proposition d'expulsion des princes. »

Cette proposition serait reprise par l'un des membres les plus distingués de la gauche radicale et viserait aussi bien les Bonaparte que les d'Orléans.

On en finirait une fois pour toute avec les intrigues déguisées des prétendants. »

L'ELECTION DE CASTRES.

Voici le résultat de l'élection législative qui a eu lieu dimanche dans la première circonscription de Castres (Tarn) :

MM. Abrial, monarchiste... 9,205 Elu. Doussel, opportuniste... 6,508 Ladevèze, socialiste... 4,004

M. Abrial est élu au premier tour de scrutin contre les candidats républicains avec une majorité de 4,693 voix ; il l'emporte de 2,697 voix sur le candidat ministériel opportuniste.

Il s'agissait de remplacer un député républicain, M. Frédéric Thomas, qui avait été élu par 8,845 voix contre 8,038 données au candidat monarchiste, M. Combes.

Du scrutin d'août 1881 au scrutin de mars 1884, les républicains ont perdu 4,303 voix dans la circonscription de Castres ; les monarchistes en ont gagné 4,467.

C'est un siège vaillamment reconquis sur les républicains ; c'est un nouveau témoignage de la désaffection et du dégoût du pays pour le régime républicain.

Cette élection est la sixième depuis le commencement de l'année 1884.

Sur ces six sièges, quatre étaient occupés par des républicains, deux par des conservateurs.

Au renouvellement, la proportion a été renversée : quatre conservateurs ont été élus, deux républicains seulement ont pu garder leurs sièges.

Les conservateurs ont gagné deux sièges, les républicains en ont perdu deux : les sièges de Dieppe et de Castres.

Ces résultats sont significatifs.

M. Mignet, doyen d'âge de l'Académie française, est mort hier lundi, à sept heures du matin.

LES GRÈVES DU NORD.

On télégraphie de Lille, 24 mars :

« Des réunions tenues à Bruai, à Saint-Vaast, à La Sentinelle, à Aveluy, à Hellesmes, à Vallers et à Denain ont décidé la continuation de la grève. »

On signale de nouveaux faits d'intimidation à Thiers.

Cette nuit, on a jeté des briques dans les vitres de toutes les maisons occupées par les mécaniciens. Les dégâts matériels sont assez importants.

A Saint-Vaast, une cartouche de poudre a fait explosion dans le coron n° 37 et a communiqué le feu aux rideaux et aux couvertures du lit des époux Michel, qui, réveillés en sursaut, ont pu éteindre ce commencement d'incendie. Michel est un mineur qui a continué de travailler jusqu'à ce jour. »

Un fait des plus graves vient de se passer à Périgueux, à la caserne du 50° de ligne.

Quelques actes d'insubordination commis par des musiciens avaient valu à une trentaine d'entre eux des peines disciplinaires de quinze à soixante jours de prison. Les plus mutins ont été mis en cellule pour huit jours.

Les désordres avaient commencé à la cantine où plusieurs musiciens s'étaient rendus, malgré la défense de leur chef. Les

31 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SECRET

CHATEAU DE ROCNOIR

Troisième partie

LE MANDAT D'ARRÊT.

VIII. — L'EXPLOIT. (Suite)

Mais la colère concentrée du marquis éclata soudain comme la foudre, et il s'écria :

— Le triomphe de la révolution serait-il le triomphe de l'injustice ?

— Ce fut le triomphe de la liberté.

— Oui, mais de la liberté du mal.

— Vous n'en avez eu que trop longtemps la monopole, répondit Laurent avec insolence.

Le peuple s'est vengé de mille ans d'oppression, mille ans de vain morte et de corvées, mille ans de souffrances de toute sorte. « Assés d'humiliations, se sont dit un jour les paysans, regardant en face leurs châtelains impuissants. Nous formons le peuple, et ils ne seraient rien sans nous. Le vent de la colère républicaine s'est élevé sur la

France, et, semblable au simoun, il a tout embrasé sur son passage.

— Malheureux ! vous invoquez des griefs du peuple pour couvrir vos infamies.

Comment osez-vous rappeler le régime de la Terreur ?

Des prêtres qui ont courageusement exposé leur vie pour remplir leur devoir ; des nobles qui n'ont pu fuir leur patrie dévorante ; des citoyens qui, voyant la république s'égarer dans le despotisme, se sont rendus importuns par leurs salutaires avertissements ; des femmes et des enfants dont la vertu et l'innocence sont les seuls crimes, tombent tour à tour sous la hache révolutionnaire. Les massacres de Paris, les fusillades de Lyon, les noyades de Nantes, les villes pillées, les campagnes dévastées, voilà quelles ont été vos œuvres.

— Comptez-vous donc pour rien la coalition vaincue, les rois en fuite devant des républicains ?

— Vous n'avez pris part qu'aux troubles. Le courage vous a fait défaut pour marcher au combat et couvrir vos crimes des palmes de la victoire.

Tout votre énergie s'est concentrée contre votre bienfaiteur, que vous avez voulu assassiner.

Pour toute réponse, Laurent se tournant de nouveau vers l'huissier, lui dit brusquement :

— Excusez. Faites sortir ces étrangers.

Scévola, l'écuyer des hautes œuvres de Laurent, arrivant à la rescousse, dit brusquement en

poussant dehors le comte et la comtesse :

— En avant, marche !

Comme le marquis restait immobile, l'huissier s'avança vers lui :

— De grâce, monsieur le marquis....

— Et voilà, dit le marquis en s'éloignant, ce qu'est devenue, sous la république, la justice en France.

Quatrième partie.

LE FANTÔME.

I. — LE SERPENT CACHÉ SOUS LES FLEURS.

Deux hommes, dont l'un était couvert d'un lin-céol, parlant à voix basse, au pied des ruines du château de Rocnoir. Leurs sombres projets n'étaient que trop en rapport avec ces ruines qu'ils avaient faites et qu'ils voulaient maintenant ensanglanter.

Celui qui était revêtu d'un lin-céol, debout sur les débris d'une porte, se dissimulait derrière un amas de débris ; l'autre lui indiquait du doigt un passage.

— C'est par ici que je les ferai passer. Deux balles nous délivreront à jamais du marquis et de son fils.

« Redouble d'adresse ; vise droit au cœur. Il s'agit de notre salut à tous.

— Je le sais bien, pardieu !

— L'enquête recommence ; si nous ne les prévenons, nous sommes perdus.

— Oui, mais c'est le quitte ou double que nous jouons aujourd'hui.

— Bast ! ce sera le fantôme qui aura tout fait, dit Laurent en touchant le floceul qui enveloppait Scévola, et lui donnait l'aspect d'un de ces êtres fantastiques que le peuple redoute et appelle revenants.

Mais Scévola resta impassible.

Laurent sentit qu'il devait frapper un grand coup. Il connaissait l'orgueil qui se cachait sous cette enveloppe grossière et cette nature à demi-sauvage. Imitant le toréador, il le piqua afin de provoquer sa colère et de l'amener au combat, en détournant ensuite cette colère contre leur ennemi commun.

— Tremblerais-tu, par hasard ? demanda-t-il.

Scévola bondit à cette question.

— Comment ! moi, Scévola, trembler ! Jamais ! Je voudrais que les aristocrates n'eussent qu'une tête, pour l'écarter d'un coup.

Pendant que Scévola restait fier et exhalant sa colère, Laurent se félicitait du succès de son plan ténébreux.

— Ils ne m'échapperont plus cette fois, se di-

faits d'indiscipline ont continué dans la chambrée et au peloton de punition.

Tout cela est triste. La gangrène se met partout. L'armée n'échappe pas à l'esprit anarchiste. Le 30^e de ligne était jadis un modèle de tenue. Sacrifiera-t-il plus longtemps sur les autels de Marianne ?

MADAGASCAR.

La question de Madagascar revient sur l'eau. L'amiral Galiber va rentrer en France, sur sa demande, le ministère lui ayant refusé les moyens d'action qu'il réclamait. Son successeur, l'amiral Miot, pourra-t-il faire mieux ? Oui, si l'amiral Miot n'est pas forcé par ses instructions d'éparpiller ses forces. La partie nord et nord-ouest de Madagascar est relativement saine, cultivée en partie et fertile. En revanche, le côté de Tamalave où on a opéré est malsain et dangereux. La solution la plus raisonnable serait dans l'occupation de la partie nord et l'évacuation des points inutiles ou dangereux.

On assure que le gouvernement a le projet de profiter de la saison des pluies dans l'Indo-Chine pour distraire cinq à six mille hommes qui seront amenés à Madagascar, pour accomplir une expédition sur Tananarive.

L'expédition achevée, les troupes seraient de nouveau dirigées au Tonkin.

Desserrez le cordon de vos bourses, bons contribuables.

ÉTRANGER

ITALIE. — La très-grave nouvelle annoncée par la *Défense* a donné au directeur du *Gaulois* l'idée de télégraphier à Rome pour avoir des renseignements précis.

Le *Gaulois* publie une très-longue dépêche. Son correspondant affirme que le départ du Saint-Père n'est pas imminent ; mais il convient que le fond de la nouvelle est vrai.

Le correspondant du *Gaulois* ajoute que, lorsqu'il sera décidé, le Pape partira brusquement avant qu'aucun journal ait pu être informé, et que, depuis longtemps, les mesures sont prises pour un départ instantané.

M. Depretis a accepté de reconstruire le ministère italien. Il s'en est chargé après de longues hésitations, car la situation parlementaire est toujours incertaine et pourrait bien se traduire par une crise assez prochaine.

MM. Mancini et Magliani gardent leur portefeuille.

ESPAGNE. — A Madrid, une conspiration militaire a été découverte. Les généraux Velarde, Villacampa, Ferrer et Hidalgo ont été arrêtés. Le gouvernement était depuis un certain temps au courant de ce qui se tramait. Des sous-officiers, que l'on avait essayé d'embaucher, ont prévenu leurs chefs. Quelques arrestations, très-peu nom-

sait-il. Quand j'aurai repris mon reçu de deux cent mille francs sur le corps du marquis abattu à mes pieds, je défèrerai le ciel lui-même de me nuire encore.

Pendant que, comme Julien l'Apostol, il élevait jusqu'au ciel sa téméraire audace, le danger s'avançait vers lui.

— Qu'entends-je ? dit tout à coup Scévola, en indiquant la métairie du père Nicolas, qu'on apercevait à quelque distance. On vient de ce côté.

— Séparons-nous.

— Ne me fais pas trop longtemps attendre, dit brusquement Scévola en rentrant dans les ruines, comme un oiseau de mauvais augure.

Laurent s'esquiva, en se glissant comme un serpent, entre les murs lézardés et les brèches que l'incendie d'abord et les intempéries avaient faites au château.

Les cris de : Vive M. le marquis ! vive M^{me} la marquise ! retentirent à ses oreilles et le firent bondir de rage.

— Ces paysans, s'écria-t-il, ne changeront jamais !

Mais pourquoi changer ? N'est-il pas préférable de rester bons, fidèles et religieux que de suivre les exemples de ces hommes qui, pendant trop longtemps, avaient fait le malheur de la France ?

— Ils ne changeroient jamais ! répétait Laurent. C'est que ces sentiments de fidélité contrastaient

avec sa perfidie et sa trahison.

AUTRICHE. — Suivant une dépêche de Londres adressée à la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, il se forme un détachement de police secrète internationale destinée à surveiller les anarchistes. Il se compose de 50 agents, dont 12 Anglais, 8 Irlandais et Américains ; le reste des agents comprend des Russes, des Français, des Allemands, des Italiens, etc. C'est M. Jenkinson, ancien secrétaire de la police irlandaise, qui est chargé de l'organisation de cette nouvelle police internationale.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin au *Matin* :

« L'Empereur Guillaume, qui a célébré aujourd'hui 22 mars le quatre-vingt-septième anniversaire de sa naissance, étonne tout le monde par sa merveilleuse santé et par la plénitude de ses moyens physiques et intellectuels.

« A cette occasion, tous les souverains et chefs d'Etat ont félicité l'Empereur par voie télégraphique, en même temps que la plupart des princes allemands accouraient pour lui présenter en personne leurs témoignages de sympathie et de fidélité.

« Le défilé des députations a commencé à sept heures du matin et a duré jusqu'à une heure de l'après-midi. Les ministres prussiens se sont rendus au palais à onze heures ; M. de Bismark, à leur tête, a été vivement acclamé par la foule. Lord Ampthill, doyen du corps diplomatique, ayant présenté à l'Empereur les bons souhaits de ses collègues, Guillaume I^{er} a répondu que ce qui l'encourageait surtout à porter le fardeau de ses devoirs de souverain, c'était le ferme espoir de voir la paix maintenue, non seulement pour l'Allemagne, mais pour l'Europe entière. »

REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse n'a pas réalisé les promesses qu'elle semblait devoir tenir au commencement de la dernière semaine. On a essayé d'enlever les cours, mais sans grand succès ; la spéculation est encore timide, elle craint de se trouver tout à coup isolée, elle n'a peut-être pas tort, car malgré tous les avis officiels et officieux la situation financière n'en est pas moins troublée. On va faire des économies, disent les uns, donc tout va marcher ; or on sait ce que valent les promesses de nos gouvernements : elles tiennent debout quelques semaines, après on retombe dans les fautes du passé.

Voilà pourquoi notre marché est inquiet et sans affaires.

La cote des Rentes n'est pas plus élevée que la semaine précédente. Le 3 0/0 restait samedi à 75.50, coupon détaché ; on faisait 76.47 huit jours auparavant. L'amortissable a perdu 3 centimes à 77.37 ; le nouveau est au même cours, 76.60. Le 4 1/2 0/0 a été un peu plus actif à 106.60 au lieu de 106.40.

L'ardeur qu'avait jadis la spéculation pour les actions de la Banque de France s'est évanouie, on ne cherche plus à soutenir ou débiter les cours de cette valeur, on les laisse s'effondrer de 60 fr. à 5,090. Qu'en pensent ceux qui ont acheté à 6,500 et plus ?

Les paysans entouraient le marquis et sa famille et s'efforçaient de lui faire oublier huit ans de malheurs.

— Nous vous remercions bien sincèrement, mes amis, de l'intérêt que vous nous portez, disait le marquis. Nous sommes dépouillés de nos biens et vous venez à nous.

— Tous ici se souviennent de vos bienfaits, monsieur le marquis, dit un paysan en s'avançant respectueusement. Ma métairie vous appartient plus qu'à moi. C'est vous qui l'avez fait rebâtir lorsqu'elle a été brûlée il y a dix ans.

— Monsieur le marquis, dit un autre paysan, je n'ai pas oublié l'orage de 1785, qui a ravagé mes champs. Vous avez soulagé notre misère, donné du pain à ma femme et à mes enfants, enfin du grain pour ensemerer mes terres.

« J'ai eu, depuis, plusieurs bonnes récoltes, qui m'ont permis d'arrondir mon petit patrimoine, que sans vous, monsieur le marquis, j'aurais été forcé de vendre. Il est à vous, monsieur le marquis.

Le marquis était ému. Il ne savait comment témoigner sa reconnaissance à ces bons et loyaux paysans.

— Merci, mes amis, merci. Après huit ans d'absence, il est doux de retrouver de tels sentiments.

— Voici Catherine, dit à son tour un jeune paysan en s'avançant vers la marquise, et mes pe-

On a tenu à 1,248 le Crédit Foncier, soit une hausse de 13 fr. Il est si rare de voir une bonne valeur reposant sur des garanties sérieuses et donnant un dividende de 60 fr. que les capitaux se sentent vivement attirés par elle.

Nous ne saurions trop les encourager à venir promptement se remployer également en obligations foncières à lots. Les valeurs à lots acquièrent avec le temps un attrait de plus en plus irrésistible. Ainsi, il est évident que le jour où la moitié des numéros mis en roue est sortie, les chances attachées aux numéros restants doublent de valeur. C'est ce qui fait que toujours une valeur à lots arrive à dépasser le pair dès qu'elle a douze à quinze ans d'existence.

Sur le Crédit Lyonnais il y a fort peu d'affaires à 547. Les capitalistes comme les spéculateurs redoutent cette valeur qui peut éprouver d'un moment à l'autre une forte baisse et cela en raison de la situation difficile dans laquelle se trouve la Société.

La Société Générale a 472 perd 5 fr. sur la précédente semaine. C'est une baisse énorme, il n'en faudrait pas davantage pour qu'au bout de quelque temps l'action ait perdu 40 ou 50 fr.

Les valeurs des Sociétés industrielles semblent plus en faveur, à l'exception des actions de la Compagnie Générale des Allumettes dont les cours sont à 523. La solution de la prorogation du monopole ne semble pas encore arrivée, tout paraît indiquer que la Chambre rejettera purement et simplement cette demande, car, dans cette question, l'intérêt public est en jeu et ne peut être sacrifié pour le plaisir de faire récupérer à quelques puissants actionnaires ce qu'ils peuvent avoir perdu dans une entreprise mal conçue et mal dirigée.

Il est inutile de chercher à connaître le but de l'émission d'obligations Transatlantiques, ainsi que les garanties offertes. La Compagnie générale Transatlantique veut imiter le silence de M. Germain, le président du Crédit Lyonnais, sur la composition du portefeuille de sa Société. Ce serait peut-être aussi la mort de l'affaire si on voulait y voir trop clair. C'est au public à faire la sourde oreille et d'attendre qu'on vienne lui offrir de meilleures valeurs.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont assez fermes.

L'Orléans a progressé de 15 fr. à 1,327. Le Nord n'a pas bougé à 1,700. Le Lyon a fait un léger mouvement à 1,237. Le Midi au contraire s'est élevé de 20 fr. à 1,158.

Chronique militaire.

Voici le résumé des instructions de détail relatives aux prochaines grandes manœuvres et arrêtées par le ministre de la guerre :

Les officiers de réserve d'infanterie et de cavalerie présents à leurs corps à l'époque des manœuvres prendront part à ces manœuvres. Les officiers des personnels administratifs présents dans leur service pour y accomplir une période d'instruction pourront prendre part aux manœuvres, si l'autorité militaire dont ils dépendent le juge utile.

Les manœuvres auront lieu à l'époque de l'appel des réservistes d'infanterie. Les dates en seront ultérieurement fixées par les commandants de corps d'armée. Tous les réservistes d'infanterie, qui ont déjà servi sous les drapeaux à un titre permettant de les considérer comme exercés, seront répartis entre les bataillons actifs. Les hommes à la disposition ne seront pas considérés comme exercés, même s'ils ont accompli une période d'instruction.

Les régiments d'infanterie mobiliseront 3 bataillons à 4 compagnies de 475 hommes

lits enfants. La marquise faisait en vain des efforts pour rappeler ses souvenirs. Le jeune paysan s'en aperçut ; il ajouta :

— C'est la fille d'André, madame la marquise. Veuillez vous rappeler que mon père s'opposait à notre mariage parce qu'elle était pauvre. Vous l'avez dotée, madame la marquise.

— Vous avez fait notre bonheur, madame la marquise, ajouta Catherine en lui baisant les mains. J'ai appris à mes enfants à bénir votre nom et à prier chaque jour Dieu pour vous. N'est-ce pas, mes enfants ? dit-elle en les présentant à la marquise. Remerciez donc M^{me} la marquise, Vous l'avez tant !

— Quels beaux chérubins ! dit la marquise en caressant leurs blondes chevelures.

Mais l'attention de la marquise fut bientôt attirée par une vieille femme qui se jetait à ses pieds en lui exprimant sa reconnaissance.

— Et la belle vache, madame la marquise, s'exclama-t-elle, que vous m'avez donnée quand ma pauvre Blanchette est passée de vie à trépas ! J'en ai trois maintenant, madame la marquise ; elles sont toutes trois à votre disposition.

— C'est bien, ma bonne, je suis heureuse de votre bon souvenir.

— M^{me} la marquise accepte, dit la vieille Jeanne avec animation et en se retournant avec orgueil du

au maximum par compagnie ; les bataillons de chasseurs à pied, 4 compagnies de même effectif ; les régiments de cavalerie, 4 escadrons de 400 chevaux au maximum, les batteries d'artillerie, 4 pièces attelées à 6 chevaux, 2 caissons à 4 chevaux, avec 1 forge et 1 fourrage pour 2 batteries.

Chaque brigade d'infanterie manœuvrera isolément comprendra 2 régiments d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie et 2 batteries d'artillerie ; le bataillon de chasseurs du corps d'armée marchera à la brigade avec laquelle il est habituellement rattaché.

Chaque division d'infanterie, manœuvrant isolément, comprendra 4 régiments d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie, 4 batteries d'artillerie et 4 bataillon de chasseurs à pied.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Il semble bien établi aujourd'hui que le mort du malheureux Richer, qui a été surpris dimanche soir par le train de 44 heures 35, est purement accidentelle. Richer avait quitté vers 11 heures un cabaret de Nantilly en état complet d'ivresse. Sans conscience de ses actions, et malgré les avis d'un camarade, il s'est engagé dans une impasse qui longe les jardins de M. Simon et aboutit à la voie ferrée. Il a enjambé le parapet et est tombé d'une hauteur de deux mètres environ sur les rails, d'où il n'aurait pas pu bouger et où le train l'a saisi.

LE DÉFILÉ CARNAVALESQUE A ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Le « défilé carnavalesque » annoncé au lieu, dimanche, par un temps favorable. Dire que tout en était charmant, ce serait trop ; mais il y avait de jolies choses, bien réussies ; elles étaient même en majorité. Parmi les chers, citons ceux de Gargantua, de la ménagerie bidelesque, du Vélo-Club, du Guignolet à l'ail, de l'Agriculture fourni par la maison Méche, et surtout le char de l'avenir, entouré de drapeaux aux couleurs nationales, chargé d'enfants très-bien costumés et tout heureux d'être là. Parmi les groupes, la noce bretonne, les jardiniers, etc., etc. Un cheick du Tell, ou d'ailleurs, superbe dans son burnous blanc, pas trop mal monté, a fait sensation. On a aussi beaucoup remarqué un magnifique tambour-major de pompiers, bientôt long trois fois comme sa canne, et une vénérable viandière, qu'on eût dit être née avec le siècle, sinon plutôt, tant elle était chargée de ridules. Derrière un char et faisant face au public, un Turc, richement vêtu, faisait admirer sa prestance pleine de dignité et sa large face réjouie, etc., etc. Mais pourquoi tant ridiculiser les pompiers et les gendarmes ? Est-ce que ces braves gens ne rendent pas assez de services pour être au moins à l'abri de ces parodies grotesques qui ne sauraient provoquer le rire des gens de goût ?

côté des paysans. Oh ! mes vaches sont si belles ! leur lait est si bon !

— Nous sommes charmés des preuves d'affection que vous nous donnez tous, mais nous ne pouvons ni ne voulons vous dépouiller.

— De grâce, acceptez, dit Jeanne en se jetant aux genoux de la marquise, ce sera mon bonheur.

— Eh bien, voyons, il y a peut-être un moyen de tout concilier. En attendant que nous ayons obtenu justice et repris l'exercice de nos droits sur les propriétés dont notre ancien intendant nous a injustement dépouillés, vous nous fournirez, ma bonne, le lait dont nous aurons besoin.

— Vive M^{me} la marquise ! cria Jeanne d'une voix chevrotante.

— Vive M. le marquis ! s'écrièrent les paysans. (A suivre.)

J. GONDRY DU JARDINET.

Le caporal au réserviste, à la théorie :

— Voyons, vens, le grand rouge, qu'elle est la plante dont que l'on porte partout là ou qu'on va ?

— Le tabac, mon caporal.

— Mais, non, imbécile, c'est la plante des pieds, mille gibernes !

Galino avait pris le bateau à vapeur qui va d'Angers à Nantes, et se promenait de long en large sur l'arrière, portant sa malle sur son épule.

— Mais posez votre malle, lui dit quelqu'un.

— Merci, le bateau est déjà bien assez chargé comme cela.

« A la queue du défilé, dans une voiture, M. le commissaire central avec quelques collègues et le brigadier chef, tous veillant avec sollicitude à l'exécution stricte du fameux « arrêté de 1813. » Un nombre prodigieux de bouquets de violettes, de camélias, de fleurs ont été distribués à la foule, partout compacte. Des oranges même ont été très-compactement lancées aux solliciteurs, sans adroitement lancées aux solliciteurs, sans que personne en ait été « incommodé. » Les quêteurs ont vaillamment fait leur devoir; on a jeté force gros sous, dans le char repré- sentant une énorme sébile; comme la sébile était très-élevée, c'était à qui aurait l'adresse d'y faire arriver juste son décade. On recom- mençait jusqu'à ce que... »

« Le soir, la retraite aux flambeaux a été exécutée, battue et sonnée par la fanfare des Pierrôts, en compagnie de la musique du 435^e, des tambours et des trompettes de la garnison. Du reste, l'autorité militaire a fait voir, dans cette journée, que les interdic- tions, qui naguère empêchaient de détour- ner de leur emploi habituel les hommes et le matériel de l'armée, ne sont pas mainte- nues avec une rigueur inflexible. Dans le défilé « carnavalesque, » nombre de cava- liers et de chevaux, les fanfares de cavale- rie, des voitures avaient été empruntées aux cuirassiers et aux pontonniers. Et de cela nous gardons le souvenir. »

« Le Journal de Maine-et-Loire s'exprime en ces termes : »

« La fête d'hier, sans être bien brillante, a été assez réussie. Le temps était beau; le défilé s'est fait au milieu d'une foule consi- dérable. Beaucoup de personnes de la cam- pagne à Angers. »

« Nous adressons donc nos félicitations au comité d'initiative. La recette a dû être bonne et par conséquent le but de faire le bien aux pauvres est atteint, nous l'espé- rons. »

« Seulement, nous ferons deux simples observations : »

« Quand on donne une fête de charité avec le concours des bonnes volontés de tous les partis et après avoir fait appel, en ce sens, à la presse de toutes les opinions, on doit s'abstenir absolument d'allusions poli- tiques blessantes. On n'insulte pas ceux auxquels on demande l'aumône. C'est pour- tant ce que l'on a fait hier. »

« Au milieu du défilé apparaissait un âne portant, comme son cavalier, des fleurs de lis, des aigles et le coq gaulois sur le dos. Il est des gens qui veulent en vers et contre tous se distinguer par des actes d'une imbé- cillité parfaite. »

« En second lieu, nous demandons au- jourd'hui pourquoi l'autorité militaire re- fuse absolument de fournir un piquet de soldats aux processions et met tout à la dis- position d'une mascarade : hommes, musi- que, chevaux et charriots? »

« Le soir, la retraite aux flambeaux a été exécutée en grande partie par des militaires des trois régiments de la garnison. »

M. Benoist, le député dont on avait an-

noncé la disparition, est rentré hier à la Chambre.

Il va désormais gagner ses appointements de député.

LE CRIME D'EPINARD. — ARRESTATION DES COUPABLES.

Les deux auteurs de la tentative d'assas- sinat commise dans la nuit du 9 mars, à Epinard, sur la personne de M. Jacques Saulais, propriétaire, ont été arrêtés au Lion-d'Angers. Conduits à Angers, après avoir nié d'abord leur culpabilité, ils ont fait des aveux complets, reconnaissant que le vol était bien le mobile de la tentative criminelle concertée par eux et froidement exécutée. Le revolver dont ils s'étaient servis a été re- trouvé en leur possession et les renseigne- ments recueillis démontrent déjà que l'on se trouve en présence de deux malfaiteurs des plus dangereux. (L'Anjou.)

ELECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL.

Dans le canton de la Roche-Servière (Vendée), M. de La Grandière, maire (con- servateur), a été élu avec 400 voix de majori- té.

M. de La Grandière dépossède de son siège un conseiller général républicain.

C'est un brillant succès pour les Conserva- teurs; cette élection est une protestation des habitants du canton contre le procès intenté l'année dernière à M. de La Roche-Saint- André et l'attitude qu'avait prise à cette oc- casion le conseiller général républicain. M. de La Grandière l'avait emporté d'une ving- taine de voix au mois d'août; les républi- cains, furieux de voir ce siège leur échapper, avaient protesté contre le résultat; le con- seil d'Etat républicain avait invalidé l'élec- tion; le scrutin de dimanche donne à M. de La Grandière une majorité de plus de 400 voix.

RENNES.

« Le vol de la Trésorerie. — L'affaire Clément vient d'entrer dans une nouvelle phase, dit l'Avenir de Rennes. »

« Sur des ordres venus du parquet, la police a procédé à l'arrestation de la femme Clément, de son beau-père et de sa belle- mère. »

« Pour que de telles mesures aient été prises, il faut que de nouvelles et graves présomptions se soient élevées contre le garçon de recettes de la Trésorerie générale. La question, en effet, dans ces conditions, serait celle de vol, complicité et peut-être recel. »

« Bien des bruits, bien des versions circulent en ville au sujet de ces nouvelles arrestations. Cependant, comme les résul- tats de l'enquête sont tenus secrets, comme rien ne transpire, nous croyons qu'il serait prudent de ne leur accorder qu'une créance médiocre. »

On écrit de Rennes, 23 mars :

« Les cent vingt mille francs qui ont été volés ces jours derniers par le nommé Clé- ment, garçon de recettes, au préjudice du

trésorier général d'Ille-et-Vilaine, ont été remis au parquet, qui les a rendus, ce matin, à la Trésorerie. »

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 24 mars.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	17 50 à 18 75	9 50 à 10 »
Saumur,	18 10 18 25	8 75 » »
Baugé,	18 25 » »	9 » » »
Segré,	18 75 » »	9 » » »
Beaupreau,	17 75 18 » »	9 50 » »
Montfaucon,	17 75 18 » »	8 50 » »
Montrevaux,	17 50 » »	8 » » »
Chemillé,	17 50 18 » »	8 50 9 » »
Champtoceaux,	18 » » »	9 50 » »
St-Flur-le-Vieil,	18 » » »	9 50 » »
Vihiers,	17 » » 17 50	8 » » 8 50
Brissac,	18 » » »	8 » » 8 50
Chalonnnes,	18 » » »	9 » » »
Doué,	18 » » »	8 » » »

A Nantes, les blés américains disponibles, de 24 » à » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 18 75 à 19 » les 80 kilos.

Le seul Vrai entre Cent.

« En 1879, je fus atteint d'un refroidissement, quelques mois après un embarras gastrique aigu se déclara et ensuite une maladie de foie. J'ai essayé des centaines de remèdes pendant ces quatre ans, mais toujours sans succès. Par l'emploi de vos Pilules Suisses seule (1 fr. 50), l'embarras gas- trique est radicalement guéri; la douleur du côté droit, provoquée par la maladie de foie, est très- bien disparue. Je vous autorise à donner à ma lettre la publicité que vous jugerez à propos. » Paul PASCAL, propriétaire, Allos (Basses-Alpes).
A. Hertzog, Ph^m, 28, rue de Grammont, Paris.

Théâtre de Saumur.

TROUPE du THÉÂTRE de l'AMBIGU
Sous la direction de
M. E. SIMON, fondateur des Tournées artistiques de France.

JEUDI 27 mars 1884,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS ACTUEL DU THÉÂTRE DU GYMNASÉ

LE MAÎTRE DE FORGES

Pièce en 4 actes et 5 tableaux, de M. GEORGES OHNET.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque cen- taine de francs d'achat). Nous avons en main le

ouvrier qui avait prématurément trouvé la mort dans un accident.

Aussi attendait-elle avec impatience l'heure du départ.

Quand la journée fut finie, elle prit d'un pas lé- ger le chemin de la modeste mansarde qu'elle par- tageait avec la veuve, dans une noire maison de la rue Saint-Victor.

La blanchisseuse marchait rapidement et, tout en marchant, se livrait à une foule de réflexions qui venaient l'assaillir.

Elle songeait au grand jour qui était proche, aux préparatifs de sa toilette. L'achat de ses vêtements, de la robe blanche qu'elle devait revêtir le jour de la Mi-Carême, absorberait assurément la plus grande partie de ses petites épargnes, c'était là le plus grand inconvénient des honneurs auxquels elle était appelée. Mais bast! ses bras étaient vigou- reux, ils se tremoussaient avec plus d'ardeur en- suite, et elle rentrerait promptement en possession de ce qu'elle allait dépenser.

Sa mère n'aurait pas à souffrir de ses frais im- prévus.

Elle pourrait lui continuer les douceurs et les soins auxquels elle l'avait si bien habituée.

Elle se répétait cela, pour la centième fois peut- être, lorsqu'elle atteignit le seuil de sa demeure.

Claudine était si pressée de rentrer que c'est à peine si, en passant devant la loge de la concierge,

Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant direc- tement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Marché de Saumur du 22 Mars

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{re} q. l'h.)	18 50	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. q.)	780	75	—
Orge	65	Luzerne	—	780	70
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780	50
Fèves	75	— Amandes	—	50	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	—	50	190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	—	—	—	—
Farine, culas	157	—	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883	1 ^{re} qualité	200 à »
Id. 1883	2 ^e id.	100 à »
Ordin., envir. de Saumur 1883	1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1883	2 ^e id.	85 à »
Saint-Léger et environs 1883	1 ^{re} id.	100 à »
Id. 1883	2 ^e id.	85 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1883	1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1883	2 ^e id.	80 à »
La Vienne, 1883.	—	60 à 65

ROUGES (2 hect. 30).

Souzay et environs, 1883	—	140 à »
Id. 1883	—	» à »
Champigny, 1883	1 ^{re} qualité	200 à »
Id. 1883	2 ^e id.	170 à »
Id. 1883	3 ^e id.	» à »
Id. 1883	4 ^e id.	» à »
Varrains, 1883	—	120 à »
Varrains, 1883	—	» à »
Bourgueil, 1883	1 ^{re} qualité	150 à »
Id. 1883	2 ^e id.	100 à »
Id. 1883	3 ^e id.	» à »
Id. 1883	4 ^e id.	» à »
Restigné 1883	—	140 à »
Id. 1883	—	135 à »
Chinon, 1883	—	130 à »
Id. 1883	—	» à »
Id. 1883	—	» à »
Id. 1883	—	» à »

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele- tier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne por- tant aucune indication extérieure.

MALADIES DE LA PEAU

dartres, eczéma, boutons rouges, démangeai- sons, maladies localisées, tumeurs, maux d'o- reilles, de nez, etc., sont RADICALEMENT GUÉRIS par le VÉRITABLE SIROP de BOCHET iodé et le BAUME ANTI-DARTREUX de BERTRAND AÎNÉ. 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratis. Flacons de Sirop 2.50, 5 fr.; BAUME 2 fr., franco en ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND AÎNÉ, HANTZER succ., pl. Bellecour, 21, Lyon. — Dé- pôt à Saumur: pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SCEPTRE DE CLAUDINE

Conte de M. Carême.

Mon héroïne, au moment où je vous la présente, est une jeune fille de vingt-cinq ans, grande, ro- buste, bien découplée.

Elle porte sur son visage le coloris de la santé florissante qu'elle doit au travail.

Et ses yeux expressifs et doux ont cette sérénité qui est le partage d'une âme juste, d'une conscience à l'abri de tout remords.

Pour me servir du langage poétique employé naguère par un de nos confrères, je dirai que sa main forte et musculeuse resplendit souventes fois d'étincelles bleues, blanches, rouges, multicolor- es, teintes qui, cependant, ne sont pas dues à l'é- clat du diamant, car jamais celui-ci n'a orné ses doigts.

Le rayon et les bulles qu'il engendre font tous les frais de cette charmante parure.

Mais je crains de ne pas être suffisamment intel- ligible, et je préfère écrire simplement que Clau- dine est blanchisseuse.

Claudine est chérie du lavoit dont elle fait par- tie.

Il n'est pas une de ses compagnes qui ne l'aime et l'estime.

Et c'est justice, car elle est pour toutes bonne et serviable.

Les clients éprouvent pour sa personne une vive sympathie qu'elle doit à son caractère franc et loyal, à sa joyeuse humeur, à ses manières qui sortent du commun.

Elle a su répudier les instincts grossiers de ses pareilles, leur langage souvent honteux et leurs attitudes faciles et sans gêne.

De plus, — ce qui double son autorité — elle est demeurée sage et a constamment résisté aux tenta- tions de toutes sortes qui ont été accumulées sous ses pas.

Il y a six ans, quinze jours avant la Mi-Carême, Claudine était bien heureuse.

Son lavoit, comme c'est l'habitude chaque an- née, avait procédé à l'élection d'une reine pour cé- lébrer la fête des blanchisseuses.

Et le nom de la jeune fille était sorti triomphant de l'urne ou plutôt du panier à linge où l'on re- cueillait les bulletins de vote.

Claudine était vivement émue et se montrait sensible à la preuve de déférence et d'amitié qu'elle recevait.

Elle avait hâte de faire partager sa joie à sa mère infirme, dont elle était l'unique consolation et le seul soutien depuis la mort de son père, un brave

elle remarqua le rassemblement qui s'était formé chez M^{lle} Ducordon.

Elle commençait à gravir les premières marches, quand elle s'entendit soudain appeler par la voix criarde de la bonne femme.

— Eh! mam'zelle Claudine, disait celle-ci, vous passez bien fière ce soir; venez-donc qu'on vous conte l'événement.

— Quel événement, madame Ducordon?

— Ça, approchez! Vous savez... votre voisin...

— M. Méridée? Eh bien! après?

— Il a tenté de se suicider, et l'on ne sait en- core s'il en reviendra!

— Et ce serait le tant mieux qu'il mourut, in- terrrompit une des commères qui avaient fait irrup- tion dans la loge. Puisque c'est la misère qui l'a poussé à cela, le pauvre garçon, il serait débarrassé d'un lourd fardeau en perdant la vie.

— Dites, m'ame Landrresse, répondit la mère Ducordon, que c'est la fainéantise qui a engendré la misère. C'est ce qui arrive toujours; s'obstiner à vouloir être artiste et prétendre qu'on a du talent quand on n'a pas le sou.

Vous simeriez mieux, sans doute, mon cher lec- teur, que je vous mette de suite au courant de ce qui s'était produit.

Le récit de M^{lle} Ducordon, outre qu'il vous pré- senterait les choses sous un jour complètement faux, ne vous offrirait probablement pas un grand charme.

(A suivre.)

PAUL LIOREL.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JOUANDOU.

Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers de la faillite du sieur Jouandou, ancien maître d'hôtel à Saumur, sont convoqués à se réunir le mardi 8 avril 1884, à 10 heures du matin, dans la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

Le commis-greffier assermenté,
(234) GAUTIER.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le samedi 29 mars 1884, à 1 heure,
En l'étude et par le ministère de
M^e LE BARON, notaire,

UNE MAISON

Située à Chacé,
Avec Cour & Jardin, Hangar, Écurie & Caves,
Le tout clos de murs;

UNE AUTRE MAISON

Située à Pocé,
Avec Cour & Jardin, Écurie, Remise & Caves
S'adresser à M. BESSON-CLAISER,
propriétaire de ces maisons, à Chacé,
ou à M^e LE BARON, notaire. (235)

A VENDRE

74 ARES en JARDIN MARAICHER
Aux Coffinières, commune de
Saint-Lambert.

Jouissance immédiate.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A CÉDER
DE SUITE

**Un MAGASIN de Mercerie
ET D'ÉPICERIE**

Situé à Saumur, dans une des
principales rues.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à
Saumur. (150)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

MAISON

Rue Saint-Jean, n^o 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon;
Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884.

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBERTON, même rue. (86)

A CÉDER

DE SUITE

UN BON DÉBIT DE VIN

AVEC BRILLARD

S'adresser rue de Fenet, 27.

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

PRÉSENTEMENT

FONDS D'ÉPICERIE

ET DÉBIT de VIN.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Déchets de Grains

Pour Volailles.

S'adresser chez M. HÉRON, rue de Bordeaux, 29. (227)

FOURRAGES

A VENDRE

S'adresser à M^e DELAUNAY, huissier, 62, quai de Limoges. (166)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884.

UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre.

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 29, Saumur.

HUITRES — POISSONS FRAIS

M^{me} TORSEAU, écaillère, place de la Bilange, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle tient à sa disposition du Saumon et autres poissons toujours très-frais et qu'elle peut en fournir tous les jours et à des prix très-modérés.

Huitres vertes de Marennes de première qualité, toujours très-fraîches.

On peut s'adresser au magasin de M. ROUCHER, Bazar Saumurois.

M. VERNERY

Opticien

A PONTIVY

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée à Saumur, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir, hôtel de Londres.

Dans l'espoir de votre visite, agréé, M. mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878. Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez, or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc., etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

ENTRÉE LIBRE.

Hôtel de Londres, pour huit jours seulement.

AVIS IMPORTANT

Il est offert à toute personne sérieuse et honnête une position très-facile avec appointements fixes de 200 francs par mois. — S'adresser, pour renseignements, à Monsieur R., à Aubais (Gard). (236)

LES

Magasins de la GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean.

A SAUMUR

Demandent un **jeune homme** ou une **demoiselle** pour le comptoir de Mercerie, Rubans et Passementerie; ils demandent également une **caissière**.

Inutile de se présenter sans de bonnes références.

ON DEMANDE

Pour le placement d'un article usuel à Saumur et l'arrondissement, un **homme actif et intelligent**. — Bonnes remises et appointements.
Ecrire au bureau du journal sous les initiales A. M. (237)

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEFAGE, rue de la Tonnelle. (149)

UN **MÉNAGE** demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme **cocher ou jardinier** et la femme comme **femme de chambre ou cuisinière**.

S'adresser au bureau du journal.

UNE **COUTURIÈRE** pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.
S'adresser, 6, rue du Temple.

AUX ÉLÉGANTS

CHERRISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beauvau, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des **RÉPARATIONS.**

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 MARS 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	75 75	75 90	Est	738 75	740	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	514	514 75
3 % amortissable	77 45	77 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1242 50	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50	505	Est	341	351 50
3 %	76 82	76 85	Midi	1135	1153 75	— 1865, 4 %	514 50	513 50	Midi	360	362
4 1/2 %	105 50	106 10	Nord	1685	1675	— 1869, 3 %	405 50	407	Nord	364 50	364 75
4 1/2 % (nouveau)	106 45	106 80	Orléans	1328 75	1330	— 1871, 8 %	396	399	Orléans	339 50	339 75
Obligations du Trésor	363	366 50	Ouest	820	817 50	— 1875, 4 %	515 50	515 50	Ouest	360	362
Banque de France	5072	5020	Compagnie parisienne du Gaz	1465	1470	— 1876, 4 %	515 50	515 50	Paris-Lyon-Méditerranée	363 50	367
Société Générale	472 50	473	Canal de Suez	2010	2015	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Paris-Bourbonnais	361	360
Comptoir d'escompte	930		C. gén. Transatlantique	485	490	Obligations communales 1879	444	443	Canal de Suez	570	572
Crédit Lyonnais	552 50	553 75				Obligat. foncières 1879 3 %	445 50	444			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1253 75	1260				Obligat. foncières 1883 3 %	344 25	345			
Crédit mobilier	355	320									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR								
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Direct. matin.	Direct. soir.			
3	8	matin	express-poste.	Saumur. (départ)	8 05	8 50	1 05	3 05	7 55	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03	
6	56	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 48		
1	35	soir	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 56		
3	32	—	soir, omnibus-mixte.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35	
7	15	—	—													
10	36	—	—													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY — POITIER				
3	36	minutes	du matin, direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 55	Thouars (départ)	8 56	3 50	Montreuil (départ)	7	1 53	8 35	Poitiers (départ)	5 50	12 10
8	21	—	—	Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	7 58	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55
9	37	—	—	Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 16	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 28
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Brion-sur-Thouet	7 27	9 04	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4	10 47	Arçay	8 01	2 27
4	44	—	—	Thouars (arrivée)	7 46	9 16	Saumur (arrivée)	10 33	5 03	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 38	4 13
7	4	—	—							Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09
10	24	—	—													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,